

Un outil simple et informatif

Pourquoi utiliser ce portail ?



PLUS SIMPLE

Vous accédez directement
aux données pour suivre votre plan d'aide



PLUS MODERNE

Vous disposez d'informations
actualisées au fil de l'eau



ACCESSIBLE PAR VOS PROCHES

Vous rassurez vos proches
en leur donnant un accès sécurisé
à vos informations utiles

LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
VOUS SIMPLIFIE LA VIE

Autonomie 66

PORTAIL DES BÉNÉFICIAIRES
DE L'AIDE À DOMICILE

Pour tout renseignement

SERVICE DES PRESTATIONS
APA-PCH ET INDUS
30, rue Pierre Bretonneau
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 85 86 71
Courriel : uipa@cd66.fr

Just+Happiness • Mise à jour par le Département des Pyrénées-Orientales - 23

    leDépartement66.fr



    leDépartement66.fr





Être présent à vos côtés tous les jours de l'année : pour nous au Département, c'est une mission de solidarité et de proximité essentielle.

Nous sommes particulièrement engagés dans le secteur de l'aide à domicile, qui constitue l'accompagnement humain auprès des personnes âgées et des personnes handicapées. Pour vous faciliter la vie, nous avons mis en place un nouvel outil numérique adapté à vos besoins : le portail des « Bénéficiaires » de l'aide à domicile. Nous vous proposons un service en ligne sur mesure pour vous et vos proches.

Pour vous accompagner au mieux, chaque jour.

Hermeline MALHERBE

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Un nouvel espace de consultation

Un outil innovant

Vous ou l'un de vos proches, disposez d'un accès internet

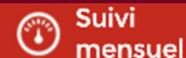
Vous pouvez consulter gratuitement :

○ Les données de votre plan d'aide,



Plan d'aide

○ Les heures réalisées par votre prestataire,



Suivi mensuel

○ Le suivi des heures financées par le Département.



Paiements réalisés



Comment j'accède à mon espace ?



Première visite ?

S'identifier avec FranceConnect

ou

Je crée mon compte directement
Créer mon compte



Déjà enregistré ?

S'identifier avec FranceConnect

ou

Identifiant
Mot de passe
Se connecter

Un accès simple et sécurisé

Comment créer votre compte ?

Munissez-vous de votre référence dossier disponible sur la notification de décision du Département

Renseignez :

- Votre nom, votre prénom et votre date de naissance,
- Une adresse de messagerie valide qui sera votre identifiant,
- Votre numéro de dossier,
- Un mot de passe,
- Cocher les conditions générales et valider.



Un message sera envoyé dans votre boîte mail.

Comment autoriser un proche à accéder à mon espace ?

Une fois connecté à votre compte, dans l'onglet "mes informations personnelles", vous pouvez ajouter les proches autorisés à accéder à votre compte.

Vous rassurez vos proches en leur donnant un accès sécurisé à vos informations utiles.

